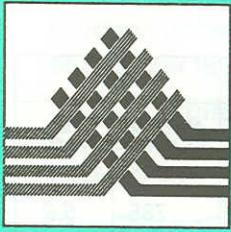


Premières Informations

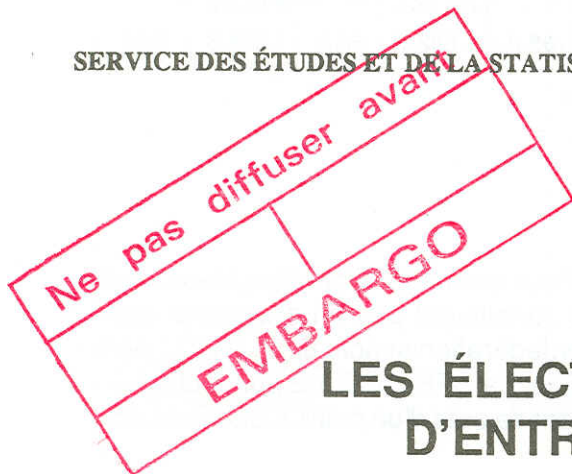


Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Conditions de travail et Relations professionnelles

Numéro 231 - Juillet 1991

LES ÉLECTIONS AUX COMITÉS D'ENTREPRISE EN 1990*



La baisse de la participation s'accroît.

Tous les syndicats poursuivent leur recul au bénéfice principal des non-syndiqués.

La baisse de la participation s'accroît.

A peu près 1,7 million de salariés ont voté en 1990, soit 65% des électeurs inscrits. La participation diminue de 1,9 point contre 1,2 entre 1986 et 1988. En huit ans (de 1982 à 1990), elle a baissé de six points.

	1982	1984	1986	1988	1990
Taux de participation.....	71,0 %	68,7 %	68,0 %	66,8 %	64,9 %

(* Les élections aux comités d'entreprise ont lieu tous les deux ans; des comparaisons pertinentes ne peuvent donc s'établir que sur des années de même parité. L'ensemble des résultats détaillés de ces élections, commentés et analysés, seront publiés dans un numéro des *Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi* (DSTE).



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

Le nombre de procès-verbaux d'élections reçus dans les Services extérieurs du Travail et de l'Emploi est en hausse par rapport à 1988 : + 731. Le nombre des comités élus a augmenté de 634, et celui des carences (absences de candidats) de 97.

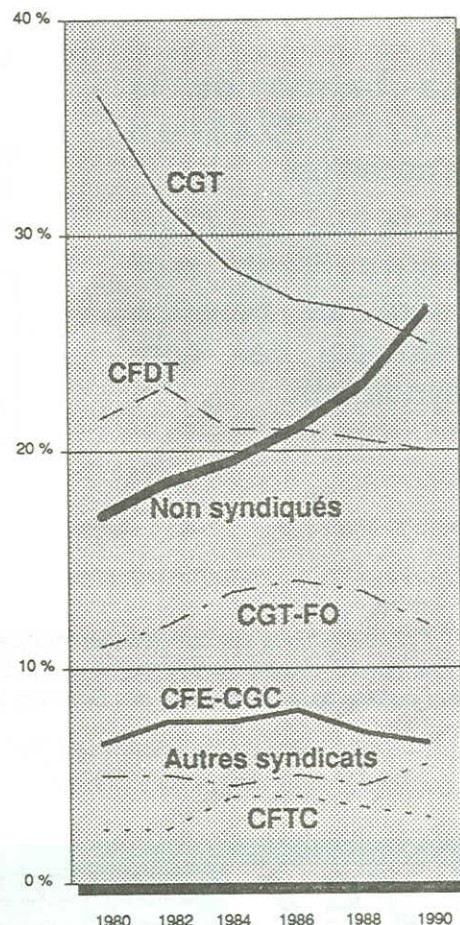
	1982		1984		1986		1988		1990	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Réponses reçues.....	12.308	100,0	11.811	100,0	11.783	100,0	12.504	100,0	13.235	100,0
Carences.....	405	3,3	363	3,1	497	4,2	688	5,5	785	5,9
Comités élus.....	11.903	96,7	11.448	96,9	11.286	95,8	11.816	94,5	12.450	94,1
	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%
Electeurs inscrits.....	2.677,7		2.511,6		2.464,3		2.519,7		2.612,5	
Suffrages exprimés.....	1.902,5	71,0	1.727,8	68,7	1.675,1	68,0	1.682,7	66,8	1.694,6	64,9

Forte progression des non-syndiqués.

Les candidats non-syndiqués progressent de trois points. Pour la première fois dans les années paires, ils devancent la CGT (toutefois les non-syndiqués ne constituent pas un ensemble aussi homogène que les candidats élus sur les listes d'une même confédération syndicale). La CGT perd presque 2 points, la CFDT et la CGT-FO presque 1 point chacune, la CFE-CGC 1/2 point; la CFTC reste à peu près stable et seuls les «autres syndicats» progressent de près d'un point. Cette évolution est très proche de celle qui avait eu lieu entre 1987 et 1989.

Scores réalisés (en % des suffrages exprimés)

	1980	1982	1984	1986	1988	1990	Écart 88-90
C.G.T.....	36,5	32,3	29,3	27,1	26,7	24,9	- 1,8
C.F.D.T.....	21,3	22,8	21,0	21,2	20,7	19,9	- 0,8
C.F.T.C.....	2,9	2,9	3,8	3,8	3,7	3,6	- 0,1
C.G.T. - F.O.....	11,0	11,7	13,9	14,4	13,7	12,8	- 0,9
C.F.E. - C.G.C.....	6,0	7,0	7,1	7,5	6,8	6,5	- 0,3
Autres syndicats....	5,0	4,4	4,8	5,0	4,8	5,6	+ 0,8
Non-syndiqués.....	16,8	18,4	19,7	21,1	23,5	26,6	+ 3,1



Pour mémoire : résultats des années impaires

	1981	1983	1985		1987	1989	Écart 89/87
			sans SNCF	avec SNCF			
C.G.T.....	32,0	28,5	25,9	27,7	26,8	25,1	- 1,7
C.F.D.T.....	22,3	21,9	20,8	21,2	21,3	21,0	- 0,3
C.F.T.C.....	2,9	4,0	4,7	5,0	4,8	4,6	- 0,2
C.G.T. - F.O.....	9,9	11,1	13,0	12,6	11,3	11,2	- 0,1
C.F.E. - C.G.C.....	6,1	6,5	6,7	6,2	5,9	5,5	- 0,4
Autres syndicats....	4,1	4,7	5,1	5,8	6,0	6,3	+ 0,3
Non-syndiqués.....	22,2	22,8	23,8	21,5	23,9	26,4	+ 2,5

Les résultats par collège.

1^{er} collège (ouvriers et employés) : les évolutions constatées dans ce collège sont assez proches de celles de l'ensemble des collèges; cependant le recul de la CFDT y est atténué (- 0,3 point) et celui de la CGT particulièrement sensible (- 2,4).

2^{ème} collège (agents de maîtrise, techniciens, cadres et ingénieurs dans certains cas) : le recul est marqué pour la CFDT (- 1,8) FO (- 1,1); la progression des non-syndiqués y est très forte (+ 4,0).

3^{ème} collège (cadres et ingénieurs seuls) : c'est le seul où la CGT progresse, mais elle reste à un niveau traditionnellement faible; la CFE - CGC y recule sensiblement (- 2,8).

Collèges uniques : la progression des non-syndiqués y est importante (+ 5,8); les reculs de la CFDT (- 3,0) et de FO (- 1,9) y sont très marqués.

Résultats par collège (en % des suffrages exprimés)

	Ensemble		1 ^{er} coll. *		2 ^{ème} coll. *		3 ^{ème} coll. *		coll. uniques	
	1988	1990	1988	1990	1988	1990	1988	1990	1988	1990
C.G.T.....	26,7	24,9	34,7	32,3	14,4	13,5	4,1	4,6	13,2	12,7
C.F.D.T.....	20,7	19,9	21,0	20,7	21,8	20,0	14,8	15,1	19,4	16,4
C.F.T.C.....	3,7	3,6	3,6	3,5	4,4	4,2	4,1	3,7	2,5	2,5
C.G.T. - F.O.....	13,7	12,8	14,5	13,7	13,6	12,5	9,4	8,7	10,7	8,8
C.F.E. - C.G.C.....	6,8	6,5	0,7	0,6	16,8	15,9	42,1	39,3	1,6	0,8
Autres syndicats.....	4,8	5,6	4,8	5,6	5,0	5,9	5,7	6,0	3,9	4,1
Non-syndiqués.....	23,5	26,6	20,8	23,6	24,1	28,1	19,7	21,8	48,8	54,6

La CGT reste en tête dans neuf régions.

La CGT progresse en Auvergne, en Corse et Outre-mer (pour l'Outre-mer et la Corse, cette progression pourrait ne résulter en fait que d'aléas dans la transmission des résultats), reste stable en Lorraine et recule partout ailleurs, parfois fortement : - 5,9 points en Limousin, - 5,1 en Picardie, - 3,7 en Haute-Normandie, - 3,2 en Ile-de-France.

Elle reste en tête dans neuf régions sur vingt deux ainsi que dans les DOM.

La CFDT progresse dans cinq régions, reste stable dans quatre et recule dans les treize autres, en particulier en Basse-Normandie (- 4,3) en Franche Comté (- 3,9), en Midi-Pyrénées (- 3,4). Elle est en tête dans trois régions : Bretagne, Lorraine et Pays de la Loire.

La CFTC progresse dans sept régions, reste stable dans sept et recule dans huit.

La CGT-FO progresse dans quatre régions dont la Franche-Comté (+ 4,9), reste stable dans cinq et recule dans les treize autres (- 3,6 en Champagne-Ardenne et Languedoc-Roussillon, - 3,5 en Midi-Pyrénées). Elle est en tête à égalité avec les non-syndiqués dans une région : Provence-Alpes- Côte d'Azur.

La CFE-CGC progresse dans six régions, reste stable dans cinq et recule dans onze (- 2,0 en Auvergne).

Les autres syndicats progressent dans treize régions, restent stables dans trois et reculent dans six.

Les non-syndiqués progressent dans toutes les régions sauf deux où ils restent stables (Lorraine, Poitou-Charentes). Ils arrivent en tête dans dix régions.

(*) 1^{er} collège : ouvriers et employés + ouvriers seuls + employés seuls.

2^{ème} collège : agents de maîtrise, techniciens, cadres et ingénieurs + agents de maîtrise et techniciens seuls.

3^{ème} collège : cadres et ingénieurs seuls.

Les résultats par taille d'établissement.

Les candidats non-syndiqués sont surtout présents dans les petits établissements, et les syndicats très présents dans les grands. La CGT et la CGT-FO reculent dans toutes les tranches de taille. Les non-syndiqués progressent partout et en particulier dans les établissements de 100 à 500 salariés. La CFDT se maintient à peu près dans les établissements de 500 à 1000 salariés.

Principales évolutions des scores obtenus

Tranches d'effectifs	CGT		CFDT		CGT-FO		Non-syndiqués	
	1988	1990	1988	1990	1988	1990	1988	1990
1 à 49 salariés.....	12,9	11,6	9,8	9,2	6,8	6,5	63,9	67,1
50 à 99 salariés.....	12,9	12,6	12,3	11,4	7,0	6,1	60,3	62,7
100 à 199 salariés.....	20,0	18,7	16,8	15,9	10,6	9,4	41,3	44,9
200 à 499 salariés.....	28,7	27,3	21,9	20,7	14,9	14,2	20,7	24,8
500 à 999 salariés.....	31,1	29,3	25,9	25,8	15,7	15,0	10,2	11,9
1.000 salariés et plus.....	34,1	31,6	23,8	23,3	17,0	16,1	2,3	3,5
Ensemble.....	26,7	24,9	20,7	19,9	13,7	12,8	23,5	26,6